



**François de RUGY,**  
ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire

**Emmanuelle WARGON,**  
secrétaire d'État  
auprès du ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le lundi 17 décembre 2018

## Communiqué de presse

### **Emmanuelle Wargon a signé aujourd'hui le Contrat de transition écologique De la Haute Côte d'Or**



**Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a signé aujourd'hui le Contrat de transition écologique (CTE) de la Haute Côte d'Or, territoire rural ayant fait le choix de l'écologie comme levier de développement des activités économiques locales.**

« *Le Contrat de transition écologique signé aujourd'hui illustre la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités : une co-construction avec les territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. La Haute Côte d'Or a démontré au cours des derniers mois sa volonté de prendre pleinement part à cette dynamique pour créer de nouvelles filières, de nouveaux métiers, de nouveaux talents* » a déclaré Emmanuelle Wargon devant les élus locaux et les acteurs économiques.

L'objectif du Contrat de transition écologique en Haute Côte d'Or est de renforcer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur une nature préservée, un cadre naturel authentique, des paysages forestiers d'exception, une offre culturelle et gastronomique reconnue partout en France. Ces atouts sont au cœur des orientations définies dans le CTE :

- la formation pour accélérer la transition écologique du territoire ;
- l'évolution des pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement et des ressources du territoire ;
- l'accompagnement des agriculteurs vers la production d'énergie renouvelable.

Lancée en mai 2018, la démarche d'élaboration du Contrat de transition écologique a permis de construire une coopération entre deux intercommunalités à l'échelle de l'ensemble du territoire – la Communauté de communes du Pays du Châtillonnais et celle du Montbardois.

La dynamique insufflée par la construction du CTE a permis de mobiliser les acteurs institutionnels, les acteurs économiques et les acteurs de la formation qui portent des projets concrets pour les habitants qui feront rayonner le territoire à l'échelle nationale. Il en est ainsi de deux lycées, l'un agricole et l'autre professionnel, qui ont fait le choix de monter ensemble des formations innovantes dans le domaine des énergies renouvelables, en partenariat avec des entreprises nationales et locales. Cela permettra d'offrir des qualifications et des débouchés professionnels aux jeunes du territoire et à des adultes en formation continue de toute la France.

**Focus sur le Contrat de transition écologique de Haute Côte d'Or :**  
**8 opérations pour dynamiser le tissu économique et créer des emplois locaux**

- **Création d'une formation de technicien en maintenance et conduite d'installations photovoltaïques** : cette initiative va ouvrir des perspectives de formation locale aux jeunes dans un secteur à fort débouchés, faire du lycée professionnel Eugène Guillaume de Montbard un pôle d'excellence dans le domaine du photovoltaïque y compris à l'échelle nationale, rendre accessibles les métiers de la transition énergétique à des élèves de niveau BAC+1. Cette formation est mise en place en partenariat avec les industriels qui ont besoin de compétences dans cette filière en fort développement.
- **Création d'une académie verte autour de la méthanisation** : le CTE prévoit la collaboration entre le lycée agricole de la Barotte (EPLEFPA) et le lycée Eugène Guillaume de Montbard, pour mettre en place dès la rentrée 2020 un "pack" de formations qui couvre l'ensemble des étapes de la vie d'un projet de méthanisation.
- **Lancement d'une démarche de collaboration entre les collectivités, les acteurs agricoles et les acteurs de l'eau**, sur l'évolution des pratiques agricoles, la prévention des inondations, la préservation de la qualité de la ressource en eau ;
- **Recrutement d'un animateur** pour la mise en œuvre, à l'échelle du territoire des 2 EPCI, du Contrat de transition écologique (CTE) et du Contrat d'objectif territorial énergie climat (COTEC de l'Ademe) ;
- **Développement de la filière luzerne** avec des projets portés par la coopérative de déshydratation de Baigneux-les-Juifs ;
- **Développement d'un méthaniseur à vocation énergétique et pédagogique** dans le cadre d'un partenariat entre le lycée La Barotte et 9 agriculteurs dans une société de projet ;
- **Développement de la filière CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique)** : le groupe Dijon Céréales prévoit d'investir dans un important méthaniseur. Le groupe Dijon Céréales (600 salariés) représente un poids important dans l'économie et dans l'emploi de la région, et participe par ailleurs à l'insertion professionnelle des jeunes ;
- **Développement d'une filière de produits agro-alimentaires locaux** : la coopérative laitière de Côte d'Or (CLCO) va développer des projets autour des produits agricoles locaux.

Le développement de ces projets sera accompagné par l'État au plan méthodologique et financier. Les services locaux de l'État, l'ADEME, la Caisse des dépôts/Banque des territoires et l'Agence de l'eau Seine-Normandie sont d'ores et déjà pleinement mobilisés.

**Retrouvez en ligne :**

[Plus d'informations sur la démarche des Contrats de transition écologique](#)  
[Le communiqué de presse](#)

---

Contact presse : 01 40 81 78 31  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](#)